

Entre les soussignés, désignés ci-après le «client» et le «Camping de la Tama» SODEAL, il a été convenu ce qui suit :

NOM CLIENT ..... PRENOM .....  
 DATE DE NAISSANCE ..... AGE .....  
 ADRESSE .....  
 CODE POSTAL ..... VILLE ..... PAYS .....  
 TEL FIXE ..... PORTABLE .....  
 E-MAIL .....

J'accepte de recevoir vos offres par SMS  oui  non / e-mail  oui  non

	NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	AGE
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				

**FORFAIT SAISON** Ouverture/Fermeture  
 (5 chèques à la réservation)

**FORFAIT HAUTE SAISON**  
 (45 nuits Juillet/Août)

**EMPLACEMENTS ÉLECTRIFIÉS - maximum 5 personnes**

Date d'arrivée (après 14h) .....

Date de départ (avant 12h) .....



(10A) Prévoir un adaptateur aux normes européennes et rallonges électriques

Choisissez votre type d'emplacement et précisez la dimension totale de l'installation  
 .....m X .....m

**LOCATIONS min. 7 nuits 03/08 au 01/09/2019**

samedi/samedi ou dimanche/dimanche min. 2 nuits (autres périodes)

ARRIVEE/DEPART samedi  dimanche

Date arrivée (après 16h) .....

Date de départ (avant 10h) .....




**Suppléments**

\* une caution en espèce, en chèque ou CB de 500€ est demandée à l'arrivée et sera restituée au départ

Forfait nettoyage

Location coffre

Linge de lit  Kit bébé

<input type="checkbox"/> <b>Cottage 2 Chb TV</b> 5/7 pers.* 	<input type="checkbox"/> <b>Cottage Proche mer TV</b> 5/7 pers.* 	<input type="checkbox"/> <b>Tente aménagée 2 Chb</b> 4 pers.* 
---	--	---

**GARANTIE ANNULATION (facultatif)**

Valable sur EMPLACEMENTS et LOCATIONS  
 OUI  NON  Voir conditions auprès de l'accueil.  
 En cas de non-réponse,  
 l'assurance sera appliquée automatiquement

**VEHICULE** 

	Camp.	Car	VL	Moto
N° immat .....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
N° immat .....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**CHIEN** 

Carnet de vaccination obligatoire

**PAIEMENT Verser un ACOMPTE à la réservation de 30% du prix total du séjour**

MONTANT ..... €

Mandat postal

Chèque vacances

Carte bancaire (SVP nous contacter)

Chèque à l'ordre de la SODEAL

Virement bancaire

N° de compte : IBAN : FR76 3007 7048 1622 8754 0020 069

Bic code : SMCTFR2A

Banque : SOCIETE MARSEILLAISE DE CREDIT

Le client s'engage à payer, le jour de l'arrivée pour les emplacements et un mois avant l'arrivée pour les locations le solde du séjour réservé. Pour les locations, toute réservation faite moins d'un mois avant l'arrivée devra être soldée par carte bancaire en vente à distance. Le numéro d'emplacement ou le locatif est donné à titre indicatif et ne peut en aucun cas être une clause du contrat. Avant de renvoyer le contrat : contacter le camping au téléphone pour connaître les disponibilités.

J'ai pris connaissance des conditions générales figurant au dos, déclare les accepter et respecter le règlement intérieur.

DATE :

Signature du client (précédée de la mention «lu et approuvé») :

CAMPING DE LA TAMA

Fait en AGDE le :

Signature et cachet du camping :

## CONDITIONS DE RESERVATION pour le camping de la Tama, Sodéal

1 - LE CONTRAT est à compléter et à adresser, accompagné du règlement suivant votre choix:

Camping de la Tama – 4 rue du Commandant Malet - 34300 AGDE - Téléphone: +33 (0)4 67 94 79 46 - Télécopie: +33 (0)4 67 94 78 23

- email: contact@camping-latama.com

2 - LE MONTANT DE L' ACOMPTE est fixé à 30% du montant total du séjour.

3 - RÉSILIATION: le contrat peut être résilié et remboursé au client si la demande écrite parvient au camping au moins 15 jours avant la date d'arrivée, sous conditions et souscription de la garantie annulation, (voir conditions et tarifs).

• Sans adhésion à la garantie annulation, aucun remboursement ne sera effectué par le camping.

Le camping se réserve le droit de résilier le contrat:

- À défaut de paiement intégral 30 jours avant la date d'arrivée prévue pour les locatifs,
- S'il est constaté une (des) erreur(s) ou omission(s) dans les éléments déclarés par le client sur le contrat de réservation.
- En cas de non-respect du règlement intérieur du camping au cours du séjour. Toute somme versée sera alors conservée à titre d'indemnité.

4 - PAIEMENT: Le montant du séjour, déduction faite de l'ACOMPTE, est exigible LE JOUR DE L'ARRIVÉE\* pour les emplacements et UN MOIS AVANT L'ARRIVÉE pour les locations,\*

Modes de paiement acceptés: Chèques, Chèques vacances, Cartes bancaires. Espèces, Virements bancaires, Mandats.

Le camping se réserve le droit de refuser la réservation si les noms ou les informations communiquées ne correspondent pas à l'arrivée.

ACCÈS CAMPING: Pour votre sécurité, le port du bracelet est conseillé dès votre arrivée et durant toute la durée de votre séjour.

5 - ARRIVÉE RETARDÉE ou DÉPART ANTICIPÉ: AUCUNE RÉDUCTION ni REMBOURSEMENT ne seront accordés.

6 - PROLONGATION DU SÉJOUR : Elles sont possibles en fonction des disponibilités mais ATTENTION, elles sont TRES DIFFICILES EN HAUTE SAISON.

7 - NON-PRÉSENTATION: Dans ce cas et en l'absence de message écrit, l'emplacement ou la location réservé(e) redevient disponible à compter du lendemain à 14h00 de la date prévue d'arrivée.

Le Camping se réserve le droit de le relouer et toute somme versée sera conservée à titre d'indemnité.

8 - CONTRAT : Il est personnel et sa cession à titre onéreux ou gratuit est interdite.

9 - LA RÉSERVATION devient DÉFINITIVE après signature du contrat de réservation par le CAMPING donnant accord sur les dates et accusant réception de l'ACOMPTE.

Le camping se réserve le droit de modifier l'attribution d'un emplacement si nécessaire.

10 - LES RÉSERVATIONS se font pour un séjour de 3 NUITS MINIMUM (hors locations sur certaines périodes en Juillet/Août).

11 - CAUTION (pour les locations); une caution de 500 € pour les locatifs devra être laissée par le locataire à la remise des clefs: cette caution (chèque, espèces ou CB) sera restituée le jour du départ, après contrôle de l'hébergement (en cas de départ de nuit, la caution sera retournée par courrier).

12 - ÉTAT DES LIEUX: (pour les locations) le locataire est responsable de l'inventaire et de l'état de son hébergement. Si le client n'a pas déposé de réclamation au bureau d'accueil dans les 24 heures suivant son arrivée, la valeur de tous les manques ou détériorations constatés au départ sera exigée ou pourra être retenue de la caution.

L'hébergement doit être laissé en parfait état de propreté ; dans le cas contraire, un forfait de 90 € pour le ménage sera retenu de la caution. Le locataire doit signaler immédiatement au bureau d'accueil les dégradations ou incidents de toutes sortes se produisant dans son hébergement au cours du séjour; à défaut, il sera responsable de toute aggravation des dommages, dégâts ou accidents qui pourraient en résulter.

13 - TENUE DE L'EMPLACEMENT : l'emplacement doit être tenu en respectant les conditions générales du règlement intérieur, en termes de sécurité, de propreté et d'occupation. La direction se réserve le droit de l'exiger et d'écourter le séjour en cas de non-respect, sans aucun remboursement.

14 - LE TITULAIRE du CONTRAT s'engage à respecter et à faire respecter par les personnes occupant son emplacement ou son hébergement le règlement INTÉRIEUR du camping. En cas de non-respect constaté, la sanction sera l'exclusion anticipée, le montant de la totalité du séjour restant dû.

15 - LA SIGNATURE du CONTRAT de réservation est OBLIGATOIRE, et implique L'ACCORD total du signataire sur les présentes CONDITIONS DE RÉSERVATION.

16 - TOUTES RÉCLAMATIONS relatives aux conditions de déroulement du séjour doivent être formulées sur place auprès de la direction pour permettre à celle-ci de trouver une éventuelle solution immédiate; à défaut le séjour sera, de convention expresse, considéré comme s'étant déroulé dans des conditions satisfaisantes. La juridiction compétente pour statuer sur un éventuel litige sera celle du lieu de séjour.

17 - ANIMAUX: les chiens ne sont pas acceptés dans les locatifs et les chiens susceptibles d'être dangereux (catégorie 1 et 2) sont refusés

18 - Pour votre sécurité, toute personne souffrant d'un handicap physique ou moteur doit être signalée à la réception

19 - La sous-location est interdite

20- LITIGE. En cas de litige et après avoir saisi le service «client» de l'établissement, tout client du camping a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de réclamation écrite par LRAR auprès de l'exploitant.

Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client, sont les suivants : Medicsys 73 boulevard de Clichy 75009 Paris.

21- Conformément aux obligations du RGPD, les données personnelles que vous nous communiquerez ne seront utilisées que dans le cadre des relations commerciales entre vous et camping de la Clape, géré par la SODEAL.

Les données ne seront pas utilisées à des fins sortant du cadre du service demandé. Les données non utilisées depuis cinq ans sont régulièrement effacées de nos bases (opération effectuée au moins une fois par an) ou selon les modalités explicitement décrites pour le service concerné.

L'utilisateur est notamment informé que conformément à l'article 32 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les informations qu'il communique par le biais de ce formulaire sont nécessaires pour répondre à sa demande et sont destinées à M. Nicolas DENOLLY, en tant que responsable du traitement à des fins de gestion administrative et commerciale des services utilisés.

L'utilisateur est informé qu'il dispose d'un droit d'accès, d'interrogation et de rectification qui lui permet, le cas échéant, de faire rectifier, compléter, mettre à jour, verrouiller ou effacer les données personnelles le concernant qui sont inexactes, incomplètes, équivoques, périmées ou dont la collecte, l'utilisation, la communication ou la conservation est interdite.

L'utilisateur est informé qu'il dispose d'un droit de portabilité lui permettant de récupérer ses données personnelles.